

30 km de richesses à découvrir!



MA MUNICIPALITÉ

M'INFORME

Mai

Année 2025 - Vol. 1 N° 04

DANS CE NUMÉRO:

Horaires et séances	2
Messages aux citoyens	3-6
Brunch Fête des Mères	7
Spectacle d'humour	8
Calendrier CMAE	9
Collectes de mai	10
Services CLSC	11

Veillez prendre note que nos bureaux seront fermés le mercredi 14 mai pour une formation en sécurité civile ainsi que le lundi 19 mai pour la journée nationale des patriotes

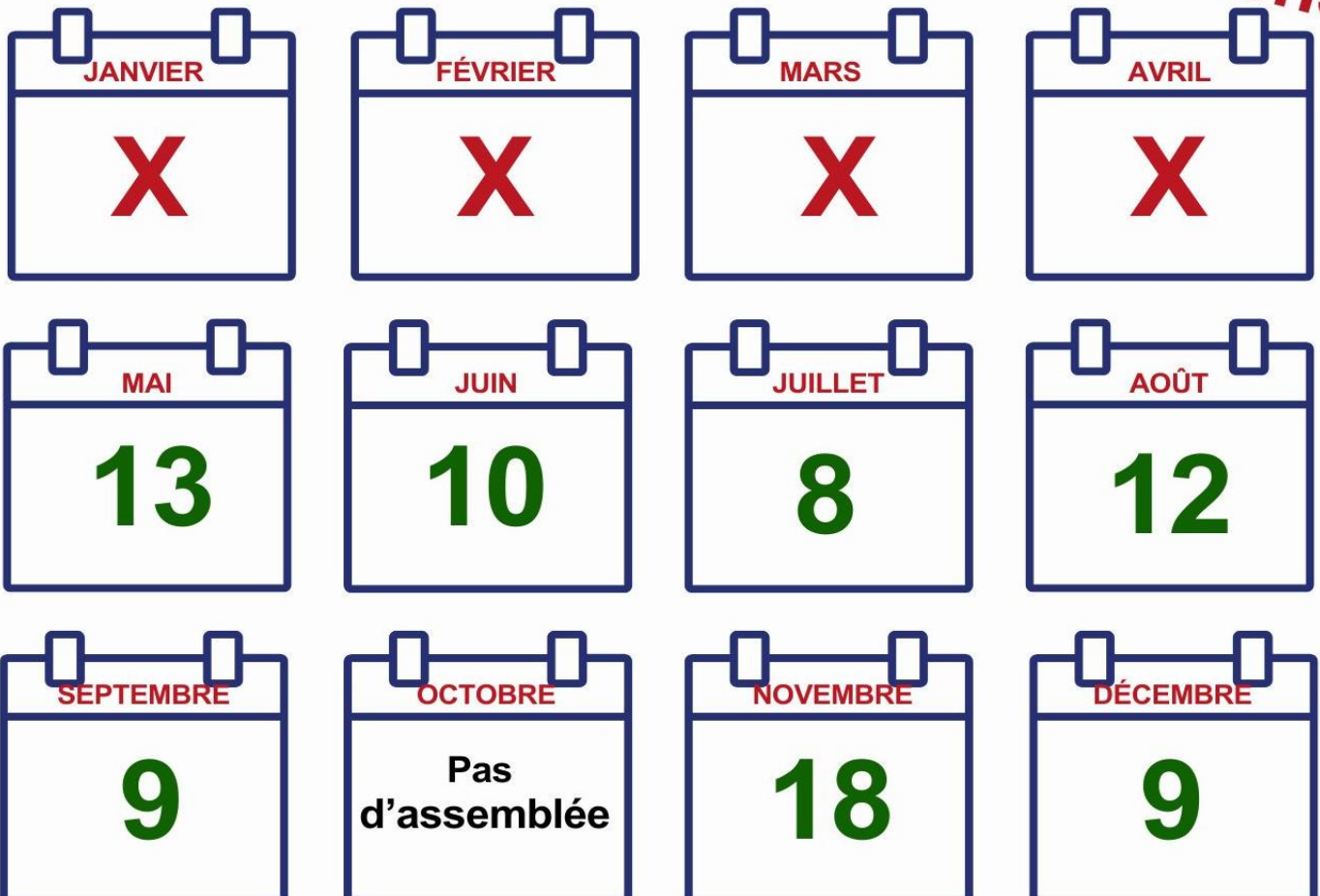
Horaires et séances



Horaire Bureau municipal

Lundi	8h30 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Mardi	8h30 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Mercredi	8h30 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Jeudi	8h30 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Vendredi	Fermé
Samedi	Fermé
Dimanche	Fermé

Calendrier des assemblées municipales **À 19h30**



Les rencontres publiques ont lieu à la salle du conseil au 6, rue des Rapides

Messages aux citoyens

Région Ouest - printemps 2025

LES PERMIS DE BRÛLAGE



Chaque année les brûlages effectués par des résidents causent plusieurs incendies au Québec. Ils surviennent lorsque que des conditions de sécheresse sévices et que la préparation et le contrôle de ces brûlages ne sont pas adéquat.

La SOPFEU reconnaît deux types de permis de brûlage:

BRÛLAGE DOMESTIQUE

- Réalisé sur un terrain résidentiel ou de villégiature.
- Vise à éliminer les résidus produits à la suite du nettoyage d'un terrain.
- Peut nécessiter un permis de la municipalité si celle-ci possède un règlement concernant les brûlages.



BRÛLAGE INDUSTRIEL

- Réalisé dans le cadre d'activités commerciales ou industrielles.
- Brûlages à des fins sylvicoles ainsi que les brûlages dans les bleuetières.
- Brûlage effectué lors d'activités à caractère industriel telles que le défrichage pour le passage d'une route ou d'un dégagement de route, l'érection d'une ligne de transport d'énergie, la construction d'une bâtisse à visée commerciale ou dans le but d'être vendue, les travaux d'amélioration de cours d'eau, etc.
- Brûlage d'abattis à des fins agricoles et dont les visées sont commerciales ou industrielles.
- Requiert un permis de la SOPFEU.



Lorsque la SOPFEU suspend les permis de brûlage industriel et annule ceux déjà en vigueur, elle publie cette information sur son site web. Il est possible de s'abonner à des courriers électroniques automatisés pour recevoir des notifications. Cependant, il incombe à la municipalité de déterminer si les conditions météorologiques locales justifient des actions similaires concernant les brûlages domestiques.

RÉGLÉMENTER POUR RESPONSABILISER

La SOPFEU recommande une réglementation municipale des brûlages domestiques. La réglementation des brûlages dans une municipalité/ville permet de rappeler aux citoyens qu'ils ont, eux aussi, des responsabilités dans la prévention des incendies de forêt, à savoir :

- S'informer sur la réglementation en vigueur ;
- Aviser les autorités municipales de leur intention de brûler ;
- Obtenir un permis avant d'amorcer le brûlage ;
- Assurer une surveillance constante jusqu'à l'extinction finale ;
- Disposer de l'équipement et du personnel nécessaires pour contrôler et éteindre le brûlage.



QUELQUES ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER DANS VOTRE RÈGLEMENT

- Le moment de l'année et le temps de la journée où sont permis les brûlages.
- Les conditions météorologiques prévues comme la vitesse des vents, la température, l'humidité relative et la pluie.
- La sécheresse du combustible environnant et la proximité avec des espaces boisés, des bâtiments ou d'autres valeurs à protéger.
- La taille et les types de combustibles ainsi que la grosseur et le nombre de tas acceptés pour le brûlage.
- Le danger d'incendie diffusé par la SOPFEU et les interdictions de faire des feux à ciel ouvert émises par le MFFP.
- La responsabilité du titulaire du permis de brûlage et l'obligation de surveiller et d'éteindre adéquatement le feu.

Mai, mois de l'arbre et des forêts

Participez à la conservation de notre environnement!



La municipalité de Preissac, en collaboration avec l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue, vous invite à vous rendre au point de distribution, pour vous procurer des plants de différentes essences d'arbre. Des feuillets d'information vous seront également distribués.

DISTRIBUTION GRATUITE

D'arbres et de Compost

Samedi le 17 mai de 9h à midi
au Bureau municipal
6, rue des Rapides

provenant de
NOS COLLECTES



La municipalité offre des plantes riveraines à moitié prix
À 10\$/CHAQUE
(ARGENT COMPTANT SEULEMENT)

- Sorboria Sorbifolia
- Saules Arctiques
- Framboisiers
- Grosseilles
- Gadelles

*S.V.P. ne pas planter les arbres sous la ligne électrique,
soit dans l'emprise d'Hydro-Québec. MERCI

🎨👤 Félicitations à nos artistes! 🐰🌸

La Municipalité de Preissac tient à remercier tous les jeunes artistes qui ont participé à notre activité de coloriage de Pâques!

Nous sommes heureux d'annoncer les gagnants des prix de participation :



- 1 Annabelle Perron
- 2 Thomas Grégoire
- 3 Mily-Ann Dufour

Bravo à vous!

Merci encore à tous les enfants pour votre belle participation.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Mardi le 20 mai

Il est très important de placer vos encombrants au bout de votre entrée, à compter du lundi 19 mai, car la collecte débutera très tôt le mardi matin.

Voici la liste des objets dont vous pouvez disposer:

- Réfrigérateurs
- Meubles, matelas
- Téléviseur
- Tout métal
- Cuisinière
- Batteries
- Pneus sans jantes

Les résidus de construction, rénovation et démolition ne sont pas considérés comme des encombrants.

Vous devez en disposer vous-même au Centre de transbordement, situé au 707 avenue du Lac.



AVIS PUBLIC

Je soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Preissac, donne avis que :

Conformément aux dispositions du Code municipal, le rapport financier de la municipalité ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024 seront déposés à la séance ordinaire du conseil de la municipalité le **mardi 13 mai 2025 à 19h30 à la salle du bureau municipal située au 6 rue des Rapides, Preissac.**

Donné à Preissac ce 28^e jour d'avril 2025.

Gérard Pétrin

Directeur général et greffier-trésorier

Merci

Chers citoyens,

Alors que les activités se terminent progressivement au Complexe multifonctionnel Agnico Eagle, nous souhaitons vous adresser un immense merci pour votre participation et votre implication.

C'est grâce à vous que nous pouvons offrir, tout au long de la saison, des cours et des activités qui font bouger petits et grands. Que ce soit sur la glace ou dans la grande salle, vous répondez toujours présents, et votre enthousiasme contribue à faire de notre complexe un lieu dynamique et rassembleur.

Au nom de toute l'équipe municipale, nous vous remercions chaleureusement et avons déjà hâte de vous retrouver pour une prochaine saison remplie d'énergie et de plaisir.

Merci encore !

L'équipe Municipale de Preissac



Brunch fête des mères

11 mai | 10 h 00

CMAE | 16, rue des Rapides

Téléphone | 819 732-4938

Réservation et paiement
obligatoire, places limitées.

25\$ 13 ans et plus

12\$ 4 à 12 ans

Gratuit 3 ans et moins

Menu

Oeufs brouillés

Patate à déjeuner et fève au lard
Bacon, jambon à l'érable, saucisse

Crêpe et pain doré

Fontaine de chocolat et guimauves

Chocolatines et délices feuilletés

et plus encore



Spectacle D'HUMOUR

Jessica Chartrand

17 MAI 2025

Dès 20h, au Complexe multifonctionnel
Agnico Eagle de Preissac.

Gratuit!

Billets disponibles à votre bureau municipal
des municipalités suivantes :

- Preissac
- La Motte
- Sainte-Gertrude-Manneville
- Saint-Mathieu-d'Harricana



Entente de développement culturel



CMAE MAI 2025



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
27 Location Salle	28 Élection Canada	29 Location Salle	30	1	2 Yoga 9h	3
4	5	Location complexe multifonctionnel			9	10
11 Brunch fête des mères	12	13	14 Location Salle	15	16 Yoga 9h Location Salle	17 Spectacle d'humour
18	19	20	21	22	23 Yoga 9h	24 Location Salle
25	26 Dek Hockey Mixte 19h	27	28	29	30 Yoga 9h	31 Activités Libres

Informations sujettes à changement sans préavis.
Consultez notre page Facebook régulièrement pour
les mises à jour!

Collectes de mai

COLLECTES



MAI
2025

Horaire du centre de transbordement
8h00 à 16h00

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1 Rapides	2	3
4	5	6	7	8 Tancrède	9 Les 2 secteurs	10
11	12	13	14	15 Rapides	16	17
18	19	20	24	22 Tancrède	23 Les 2 secteurs	24
25	26	27	28	29 Rapides	30	31

NOTES:

SECTEUR RAPIDES: TOUT LE SECTEUR NORD JUSQU'À MATÉRIAUX MB 693, AVENUE DU LAC INCLUSIVEMENT

SECTEUR TANCRÈDE: TOUTE LE SECTEUR SUD, DU CHEMIN DE LA POINTE JUSQU'À LA MINE LARONDE

CLSC

Local de santé – Preissac

Local de Santé de Preissac

Téléphone : 732-3271 poste 4202

Services disponibles et modalités d'accès

Soins de santé courants offerts au Centre de soins ambulatoires de l'Hôpital d'Amos.

Pour prendre rendez-vous : 819 732-3341, poste 2649

Services de prélèvement sanguins offerts dans les CLSC suivants ou à l'Hôpital d'Amos

Lieu : CLSC de votre localité – **Preissac**

Date : Mercredi, 14 mai

ou

Lieu : Sainte-Gertrude-Manneville

Date : Mercredi, 28 mai

Pour prendre un rendez-vous

CLSC en milieux ruraux :

819 732-3271, poste 4202

Hôpital d'Amos :

www.clicsante.ca ou 819 732-0165

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue

Québec 

Nous joindre

Municipalité de Preissac

6, rue des Rapides

Preissac Québec

JOY 2E0

819 732-4938

info@preissac.com

Nous suivre



Municipalité de Preissac

**Vous pouvez également consulter
ce journal sur notre site web**

preissac.com